Diffusion électronique : 3347 ex. N° 86 – MAI 2015

# LETTRE DU RESEAU ADDICTIONS

LOIRÉADD'

## ÉDITO par Gilles PEREIRA, chargé de mission Loiréadd'

Dans les semaines à venir LOIREADD' va mettre en place des stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants.
Ces stages seront placés sous le contrôle du Procureur du Tribunal de Grande Instance de Saint-Etienne.

Alors même que certains Etats expérimentent de nouvelles formes de régulation du cannabis (Colorado et Etat de Washington aux USA ; Uruguay) réactivant en France de nombreuses discussions, vives et passionnelles, sur le statut juridique du cannabis, il nous parait intéressant de rappeler ici quelques informations :

- *Le cannabis reste la drogue illicite la plus disponible et consommée en France puisqu'un quart de la population déclare en avoir déjà fait usage (13,4 millions d'expérimentateurs).*

Au-delà de la seule expérimentation, la France affiche également des niveaux de consommation plus élevés que les autres Etats de l'Union Européenne.

- *Les recours aux soins liés à l'usage de cannabis ne cessent d'augmenter, et représentent aujourd'hui un tiers des suivis dans les centres de soins spécialisés.*
- *Notre législation compte parmi les plus sévères d'Europe et contrairement aux idées reçues, la pénalisation de l'usage de stupéfiants n'a pas diminué puisque de plus en plus systématique, si l'on en juge par la croissante conjointe des interpellations, du taux de réponse pénale, du taux de poursuites et des condamnations pour usage en infraction principale. Les interpellations visant le cannabis ont été multipliées par six entre 1990 et 2010 (122 000 procédures)*

Vous trouverez dans cette lettre les détails concernant ces futurs stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants ainsi que les présentations de deux autres « actions justice » déjà portées par Loiréadd'.

## Le Réseau c'est VOUS !

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos dates d'événements alimenter les pages de l'agenda de cette Lettre et de notre site internet : www.loireadd.org

Présidente : Dr Aurélia GAY - Rédactrice en chef : Joëlle ESCOFIER
Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Coordinatrice : Caroline GUIGUET - Chargé de Mission : Gilles PEREIRA
Hôpital de Bellevue CHU de Saint Etienne 42055 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2
Tél. : **04.77.80.33.20** - Fax : **04.77.12.74.18** site : www.loireadd.org

Diffusion électronique 3347 ex. N°86 – MAI 2015

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

# STAGE DE SENSIBILISATION AUX DANGERS DE L'USAGE DE PRODUITS STUPEFIANTS

Une convention relative à la mise en œuvre des ces stages est en cours de signature entre le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Saint-Étienne et l'association Loiréadd'.

## Contexte et Loi :

Nombre de consommateurs de cannabis (selon l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies)

⇨12.4 millions d'expérimentateurs
⇨1,2 millions d'usagers réguliers dont 10.8% de jeunes de 17 ans
⇨550 000 usagers quotidiens

*La loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance dans ses dispositions concernant la toxicomanie, qui confirme le principe de pénalisation de l'usage affirmé par la loi du 31 décembre 1970 tout en prévoyant une réponse à caractère pédagogique par la création du stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants.*

## Les objectifs :

Prendre conscience, des dommages sanitaires induits par la consommation de produits stupéfiants et des incidences sociales d'un tel comportement.

- Fournir des informations sur les produits, sur leur usage, et les conséquences sanitaires, sociales et juridiques de cet usage.
- Favoriser les projets personnels de changement, voire de soin.
- Rappeler aux stagiaires les risques encourus en cas de récidive ou de réitération.

## Mise en œuvre opérationnelle :

- Les stages devraient démarrer cet été.
- Il est prévu un stage par mois.
- Chaque stage accueillera entre 8 et 12 stagiaires.

## Partenariat :

- Le Parquet du Tribunal de Saint-Etienne
- La Maison de Justice et du Droit

## Programme :

**1. Volet juridique**
- Les motivations de l'interdit
- Les conséquences juridiques de l'usage, de l'usage-revente et du trafic
- Les risques encourus en cas de récidive

**2. Volet social**
- Économie souterraine, violences liées au trafic ou à la consommation
- Incidences des consommations : économiques, sécurité routière, sociales, familiales, professionnelles

**3. Volet sanitaire et préventif**
- Caractéristiques des produits
- Usage, usage à risque, usage nocif et dépendance
- Dommages sanitaires liés à la prise de produits
- Aide à une auto-évaluation de ses consommations
- Motivation au changement de comportement
- Dispositifs de soins et d'accompagnement
- Remise de la documentation

**Échanges, Évaluation et Clôture du stage**

# Trajectoires possibles de l'usager de stupéfiants dans la chaine pénale

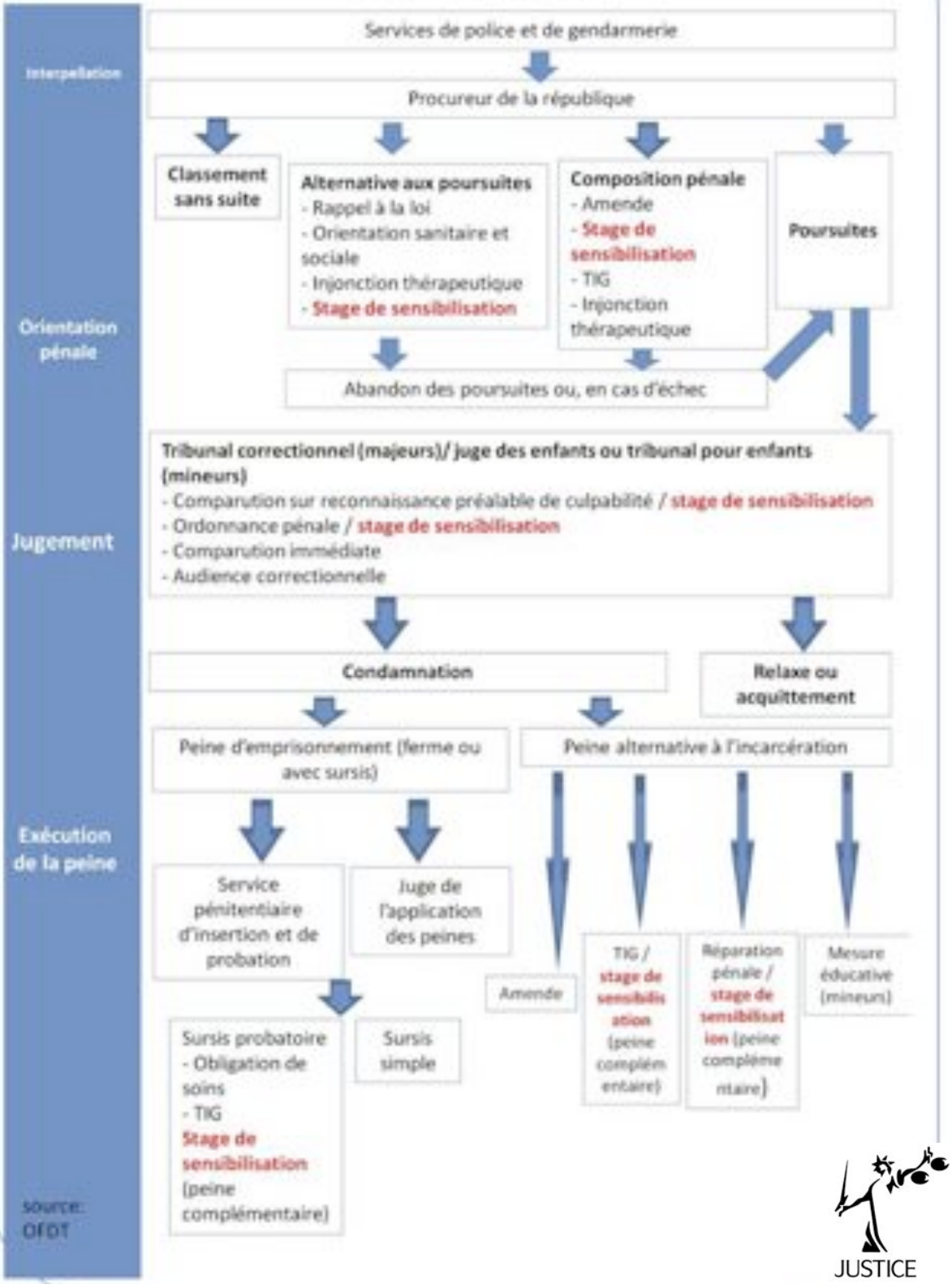

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

# STAGE DE SENSIBILISATION « ALCOOL ET CONDUITE »

Une convention relative à la mise en œuvre de ces stages dans le cadre de la Composition Pénale à été signée le 12 septembre 2012 entre le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Saint-Étienne et l'association Loiréadd'

## Contexte :

En 2013, 29.1% des personnes tuées sur la route dans un accident l'ont été dans un accident en présence d'alcool. Ce taux d'implication du facteur alcool dans la mortalité routière n'a pratiquement pas varié depuis l'année 2000.
Depuis 10 ans, la sécurité routière a essentiellement profité de l'amélioration des comportements sur d'autres facteurs, la vitesse principalement, et non pas de progrès spécifiques quant au facteur alcool au volant.
Aujourd'hui, les taux d'alcoolémie relevés dans les accidents mortels avec alcool sont de plus en plus élevés. Dans plus d'un cas sur deux, ils sont supérieurs à 1.5g/l et dans un cas sur trois, ces taux dépassent les 2g/l de sang. (ONISR - Bilan 2010).

## Les objectifs :

Volet pédagogique de la peine, ces stages doivent faciliter la prise de conscience et ainsi prévenir la récidive. Cette information sur les dommages et les risques encourus, doit être de nature à modifier les habitudes d'usage.

## Partenariat :

- Le Parquet du Tribunal de Saint-Etienne
- La Maison de Justice et du Droit

## Programme : 3 heures

**Accueil et présentation du stage**

**1. Volet juridique**

- Que dit la loi française ?
- Alcoolémie comprise entre 0,5 et 0,8gr/l de sang +
- Les conséquences en matière d'assurance
- Echanges

**3. Volet sanitaire et préventif**

- L'accidentologie en quelques chiffres
- Les effets de l'alcool sur la conduite
- Comment évaluer son alcoolémie ?
- Une élimination très lente de l'alcool dans le sang
- Quelques idées fausses
- Des solutions existent
- Présentation des dispositifs d'aide et de prise en charge des addictions
- Documents de prévention

**Échanges, Évaluation et Clôture du stage**

## Public visé :

- Il s'agit, par l'intermédiaire d'une notification du Procureur de la République, et, dans le cadre d'une Composition Pénale, d'accueillir lors de ces stages, des personnes majeures, interpellées dans le cadre d'une conduite sous l'empire d'un état alcoolique.
- La Composition Pénale est considérée comme réparation du dommage causé. Son exécution arrête les poursuites et déclenche la perte des points, elle vaut reconnaissance de l'infraction. Les stages proposés entrent dans le cadre judiciaire, ils ne donnent pas lieu à une récupération de points.

## Bilan : L'action a démarré en septembre 2013.

Nous avons organisé 21 stages et accueilli à ce jour 250 mis en cause.
Les évaluations anonymes indiquent, entre autres choses, que :

***91%** jugent ce stage de sensibilisation comme étant un bon dispositif dans le cadre de la composition pénale.*

***93%** trouvent que les informations délivrées leurs ont permis de prendre conscience des risques liés à la consommation d'alcool*

***76%** pensent que la séance d'information devrait avoir une incidence sur leur mode de consommation*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

# Stages de sensibilisation aux risques « alcool » pour personnes majeures placées sous main de justice (milieu ouvert)

## Présentation :

Communément appelée « Action Santé - Justice », dans la continuité des précédentes Conventions Départementales d'Objectifs, et en réponse aux appels à projets de la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives), l'association LOIRÉADD' organise des stages de « sensibilisation aux risques alcool » pour personnes sous main de justice (milieu ouvert) suite à une alcoolisation excessive ou en difficulté avec l'alcool.

Ce programme démarré en 2007 par Loiréadd se compose de 4 stages par an : 2 sur Saint-Etienne, 1 sur Montbrison, 1 sur Roanne. Depuis 2014, au financement MILDECA se rajoute un co-financement du Ministère de la Justice via le Service Pénitenciaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de la Loire.

## Les objectifs :

- Sensibiliser les participants sur leur comportement face à l'alcool et les diverses conséquences générées.
- Donner la capacité d'évaluer sa consommation d'alcool.
- Informer sur les notions de base en alcoologie.
- Favoriser les projets personnels de changement, voire de soin.
- Réduire les risques de récidive.

## Programme : 1 journée – 3 modules

Accueil et présentation du stage

**1. Intervention ANPAA 42**

*- L'alcool et ses effets, législation sur la route, notion de verre standard, taux d'alcoolémie, élimination et simulation d'alcoolémie...*

**2. Intervention Association VIE LIBRE**

*- Présentation des groupes d'entraide, parcours de vie…*

**3. Intervention du Centre d'Addictologie du territoire concerné**

*- Alcool et santé, usage, mésusage et dépendance…*

**Échanges, Évaluation et Clôture du stage**

## Partenariat :

SPIP de la Loire
Unité d'addictologie du CH de Firminy
CSAPA (alcool) de Saint-Etienne
ANPAA 42
Association Vie Libre
CSAPAF (Forez)
CSAPA du CH de Roanne
Mairie de Saint-Etienne
Mairie de Montbrison
Mairie de Roanne

## Public visé :

Personnes poursuivies ou condamnées pour conduite ou autres délits commis en état d'ivresse ou ayant un usage abusif d'alcool
12 personnes par stage maximum

## Bilan : Depuis 2007 nous avons accueilli plus de 230 personnes.

L'implication des probationnaires ainsi que l'analyse des questionnaires de satisfaction montrent que les objectifs spécifiques ont été atteints.
Si les stagiaires arrivent « à reculons », ils abandonnent pour la plupart cette position initiale et formulent le souhait de vouloir modifier leur comportement par rapport à l'alcool.
Comme le dit un médecin addictologue intervenu sur le programme « cette sanction judiciaire a pu servir de « butée » dans leur vie en leur permettant une démarche réflexive. Le déni devient délicat et même la banalisation se lézarde dans ces rencontres. Le sujet est renvoyé un peu à lui-même avec moins d'échappatoire que dans le quotidien où il peut fuir d'une manière défensive ».

## RENCONTRE THEMATIQUE N°3

## « LES CONDUITES ADDICTIVES : ENTRE JUSTICE ET SOINS »

Table ronde co-animée par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), le Parquet du Tribunal de Grande Instance de Saint Etienne et les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
( participants sous réserve de modifications).

Cette 3ème Rencontre Thématique ouvre un cycle consacré à la justice, nous comptons sur votre mobilisation et vos témoignages pour faire de ces rencontres un moment d'échanges et de co-construction de réponses adaptées.

**Jeudi 28 Mai 2015 à 19h30**

Hôpital Bellevue – IFSI Pavillon 54 – Amphi B – CHU de St Etienne 42000 Saint Etienne

**Réservation nécessaire auprès de LOIREADD' au 04 77 80 33 20**

## RENCONTRE THEMATIQUE N°4

## « PRISE EN CHARGE DES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU CARCERAL »

Table ronde co-animée par l'Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires (UCSA), le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), le CSAPA référent pénitentiaire Rimbaud, l'Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie et l'Unité de Traitement de la Dépendance et des Toxicomanies du CHU de St Etienne
( participants sous réserve de modifications).

**Jeudi 25 juin 2015 à 19h30**

Hôpital Bellevue – IFSI Pavillon 54 – Amphi B – CHU de St Etienne 42000 Saint Etienne

**Réservation nécessaire auprès de LOIREADD' au 04 77 80 33 20**

Vous souhaitez annoncer un événement dans une prochaine Lettre du réseau : Transmettez nous vos infos avant le 20 juillet 2015 pour une parution dans la Lettre de septembre à loireadd.coordination@orange.fr

## JOURNEE DE REFLEXION

## « DEBIT SANS DEBOIRE : LES BISTROTS PEUVENT-ILS ETRE AUSSI DES LIEUX DE PREVENTION ? »

# Mardi 19 Mai 2015

**ial et Culturel Lavieu : 1, Place Baudelaire 42400 Saint Chamond**

JOURNÉE REPORTÉE A L'AUTOMNE

### PROGRAMME

9h30 : Accueil conviv tions autour d'une exposition photo réalisée par Mr Hubert Genouillac, photog

10h : « Historique des Bistro MATHERN, Médecin tabacologue

11h : « L'abord socio-culturel de l'A hamed BOUSSOUAR, directeur des programmes de l'IREPS Rhône

12h30 : Repas libre

14h : « Les Bistrots : lieux de vie, de rencontr ation, de prévention ? » par un sociologue

15h30 : « Comptoirs à moindre risques » programme prés ARUD-ANPAA 43 LA PLAGE (Puy en Velay) : Présentatio de sensibilisation à la réduction des risques avec 19 bars du

16h : « Prévention, réduction des risques et soins en alcoologie » EMENSON, médecin addictologue à l'Hôpital Le Corbusier de Firminy et de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie de Saint Etienne

17h – 17h30 : Échanges avec la salle

**Participation gratuite uniquement sur pré-inscription auprès de LOIREADD au 04 77 80 33**

**Journée réservée aux professionnels**

# INFOS PARTENAIRES

**L'association ACTIS déménage…**
**Retrouvez la dès le 13 Mai dans ses nouveaux locaux <u>15 Rue de la Résistance à Saint Etienne</u>.**
**Le numéro de téléphone reste inchangé**
**Tél. : 04 77 41 66 99**

Le travail initié en formation sur le quartier Sud Est porte ses fruits : « Les permanences ADDICTIONS » vont débuter à la maison des projets mi-mai.

Vous pouvez dès à présent noter les plages retenues pour ces permanences qui sont ouvertes aussi bien aux habitants du quartier qu'aux professionnels :

- les premiers lundis de chaque mois de 14h à 17h
- les troisièmes mardis de chaque mois de 9h à 12h.

**Première date le mardi 19 mai de 9h à 12h**.

Les consultations avec les intervenants spécialisés de l'ANPAA 42 sont **avec ou sans rendez vous**, elles sont **gratuites** et **confidentielles**.

Vous pouvez dès maintenant prendre rendez-vous en téléphonant au **09 81 88 60 30** ou en passant à la Maison des Projets : 85 Rue le Corbusier à Saint Etienne